

Partie II – Une géopolitique mondiale (depuis 1945)

Thème 1 : La guerre froide

Thème 2 : Des colonies aux États nouvellement indépendants

Thème 3 : Géopolitique du monde actuel

I - Sens général de la partie en classe de troisième (13 à 14 h)

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, **aspirations à la paix et nécessité de la reconstruction économique** se conjuguent pour donner naissance à l'ONU et, à l'échelle du continent européen, aux débuts de la construction européenne. Ces **aspirations** sont cependant **limitées d'une part par la guerre froide, issue de la bipolarisation croissante du monde autour des deux puissances dominantes, les États-Unis et l'URSS, et d'autre part par le processus de décolonisation**. Dans la seconde moitié du XX^e siècle en effet, l'ordre mondial fondé sur des Empires dont la puissance se mesurait à l'aune de leurs possessions coloniales s'effondre. C'est **dans ce contexte de guerre froide et de fin des puissances coloniales que se concrétise le projet européen**. Il vise d'une part à favoriser une paix durable et d'autre part à reconstruire l'économie des pays de l'Europe de l'Ouest qui ont accepté le plan Marshall.

La fin du bloc soviétique et de la guerre froide et la mondialisation de l'économie entraînent une réorganisation du monde et un **élargissement**, par étapes, de la communauté européenne, qui devient l'Union européenne.

A travers les trois thèmes abordés, il s'agit de montrer comment on passe dans la seconde moitié du XX^e siècle d'un ordre mondial hérité du XIX^e siècle, organisé autour des empires coloniaux, à un ordre bipolaire organisé autour des deux grandes puissances puis à un monde multipolaire ou apolaire aujourd'hui.

II - Propositions pour la mise en œuvre

1. Thème 1 : La guerre froide

Connaissances	Démarches
<p>En 1945, la création de l'ONU répond à une aspiration au maintien de la paix.</p> <p>Cependant, les États-Unis et l'URSS s'affrontent durablement en Europe et dans le monde.</p> <p>La construction européenne répond à une volonté de paix en Europe Occidentale.</p> <p>En 1989-1991, la guerre froide s'achève avec la chute du Mur de Berlin et la disparition de l'URSS.</p>	<p>On présente les objectifs de l'ONU en liaison avec l'éducation civique.</p> <p>L'étude de la guerre froide s'appuie sur un exemple : la situation de l'Allemagne et de Berlin.</p> <p>La division du monde en blocs est présentée à partir d'une carte.</p> <p>L'étude souligne l'ancrage à l'Ouest et l'adhésion aux valeurs démocratiques.</p>
<p>CAPACITÉS</p> <p>Connaître et utiliser les repères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les traités de Rome : 1957 - Le Mur de Berlin : 1961 – 1989 	

- Carte des blocs au moment de la guerre froide

Raconter

- la crise de Berlin et **montrer** qu'elle est révélatrice de la situation de guerre froide
- une étape de la construction européenne dans le contexte international

Problématiques du thème

Le programme associe dans une même question les espoirs d'un monde meilleur (création de l'Organisation des Nations Unies et débuts de la construction européenne) et l'affrontement Est-Ouest. La création de l'ONU est fondée sur deux principes : le droit doit régir les rapports entre les États et la paix doit être garantie par une démocratie internationale. Si tous les États membres de l'organisation sont égaux en droits, l'action de l'ONU repose sur l'entente des cinq membres permanents du Conseil de sécurité qui disposent d'un droit de veto. Or, la guerre froide rend cette entente impossible.

L'expression « guerre froide », inventée en 1947, désigne l'affrontement entre les États-Unis et l'Union soviétique. Par extension, le terme « guerre froide » tend à désigner les relations internationales d'après-guerre plus que la réalité conflictuelle elle-même. La rivalité entre les deux superpuissances prend des formes multiples (confrontation de deux systèmes idéologiques, course aux armements, calculs géopolitiques...), elle suscite la naissance d'une culture de guerre froide, mais **l'arme nucléaire n'est pas employée.**

L'indispensable reconstruction économique accentue la séparation de l'Europe de l'immédiate après-guerre : l'acceptation ou le refus du plan Marshall marque l'inscription dans l'orbite américaine ou soviétique et ruine les espoirs d'unification portés par quelques personnalités politiques. Étudier ici les premiers temps de la construction européenne permet de **mettre l'accent sur le choix de l'ancrage à l'Ouest et sur l'adhésion aux valeurs démocratiques et au libéralisme.** L'enjeu majeur reste pour l'Europe de l'Ouest, malgré la division de l'Allemagne, celui de la construction d'une paix durable. La **réconciliation franco-allemande** en apparaît comme la clé de voûte. C'est le sens du plan Schuman (mai 1950) qui aboutit à la CECA. Après la crise de Suez, qui souligne le déclin des puissances européennes, le processus est relancé et débouche sur les traités de Rome (1957) qui instituent la Communauté économique européenne et l'Euratom. **La guerre froide se clôt avec l'épuisement de l'un des deux adversaires, l'Union soviétique.**

Orientations pour la mise en œuvre (4 à 5 heures évaluation comprise)

	La guerre froide
Fils directeurs	<i>Comment les espoirs d'un nouvel ordre mondial apaisé cèdent-ils la place à un affrontement durable entre les deux grandes puissances et comment l'Europe se construit-elle dans ce contexte ?</i>
Notions clés	Guerre froide, dissuasion nucléaire, monde bipolaire, Construction européenne.
Vocabulaire	Droit de veto, blocs, course aux armements, crise, détente, CEE.

Passerelles : liens avec les programmes du collège

Il est indispensable de travailler cette partie du programme d'histoire avec le thème 1 de la troisième partie du programme de géographie *L'Union européenne, une union d'États* ainsi qu'avec la dernière partie du programme d'Éducation civique, *La défense et la paix.*

Perspectives : liens avec les programmes du lycée

Le travail mené en classe de troisième doit permettre un premier niveau de maîtrise des capacités et des notions. Ces thèmes sont à nouveau abordés dans les trois voies du lycée :

- Dans les séries générales, en classe de première, la guerre froide s'inscrit dans le thème de la guerre au XX^e siècle autour de deux entrées : conflit idéologique et conflit de puissance.

- Dans les séries technologiques, ces thèmes sont abordés en terminale STMG, dans la première partie du programme d'histoire : « Les relations internationales ».

Dans les séries professionnelles, ces thèmes sont abordés en classe de terminale.

Supports d'étude

À travers l'étude d'extraits de la charte des Nations Unies, il est possible de montrer les buts que se fixent les États fondateurs en 1945 ainsi que les structures mises en place. Le poids prépondérant des cinq membres permanents dotés d'un droit de veto (les États-Unis, l'U.R.S.S., la

Chine, le Royaume-Uni et la France) est à mettre en évidence : il reflète la volonté de collaboration pacifique entre les vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale.

L'étude de la Guerre froide s'appuie sur un exemple : la situation de l'Allemagne et de Berlin. Cet exemple est emblématique du déroulement et de la signification de la Guerre froide. Il permet d'aborder les rythmes de la guerre froide et sa dimension européenne et de montrer la bipolarisation des relations internationales.

En introduction, une carte mise en relation avec un extrait des conclusions de la Conférence de Potsdam permet de mettre en évidence la situation de l'Allemagne et de Berlin et de poser la problématique de l'étude : comment la situation de l'Allemagne et de Berlin permet de comprendre la guerre froide ?

L'étude peut ensuite s'articuler autour de dates-clés, qui permettent de dépasser l'exemple allemand.

- 1947-1949 : l'entente impossible entre les deux grandes puissances sur le devenir de l'Allemagne entraîne la première crise majeure - le blocus de 1948-49 - et aboutit à la création de deux États allemands.
- 1961 : la reprise des tensions entre les États-Unis et l'URSS, liées aux difficultés internes de l'URSS, réveillent la question du statut de Berlin. Elle se traduit par la construction du mur de Berlin en août 1961, entérinant cette division acceptée dans les deux camps, selon une logique bipolaire désormais à l'échelle mondiale.
- 1989 : l'ouverture du mur de Berlin a une double signification : d'une part la fin brutale de la Guerre froide à la suite du délitement du système soviétique, d'autre part la véritable conclusion de la Seconde Guerre mondiale par la reconnaissance de la pleine souveraineté de l'État allemand réunifié (3 octobre 1990). Elle permet la reprise de la construction européenne.

L'étude des débuts de la construction européenne doit être replacée dans ce contexte de guerre froide, tout en étant mise en relation avec la décolonisation.

Mise en perspective

Pour situer cet exemple et faire comprendre la perception par chaque camp des données géopolitiques, il est indispensable d'utiliser un ensemble de cartes, en les adossant à une chronologie. La question de l'Allemagne se comprend d'abord par son statut de pays vaincu et occupé et ensuite par la crainte de l'expansion continentale du bloc soviétique. La construction européenne répond à une double nécessité : consolider la paix en Europe tout en promouvant les valeurs démocratiques et permettre la reconstruction économique dans le contexte de la décolonisation.

Orientations pour le DNB

Repères de 3ème évaluables lors du DNB

Les traités de Rome, 1957, le Mur de Berlin, 1961-1989

Première partie de l'épreuve : « Questions »

Tous les points de ce thème peuvent donner lieu à des questions à réponse courte.

Les capacités « Raconter la crise de Berlin et montrer qu'elle est révélatrice de la situation de guerre froide » et « Raconter une étape de la construction européenne dans le contexte international » peuvent être l'objet d'une question appelant un développement construit

Seconde partie de l'épreuve : « Travail sur un document »

Tous les points étudiés dans ce thème peuvent donner lieu à un travail sur document, y compris l'Allemagne et Berlin.

2. Thème 2 : Des colonies aux États nouvellement indépendants

Connaissances	Démarches
Dès le lendemain du conflit mondial, grandissent des revendications qui débouchent sur les indépendances .	L'étude est conduite à partir d'un exemple au choix : l'Inde, l'Algérie, un pays d'Afrique subsaharienne. Elle porte sur le processus de la décolonisation. Les décolonisations sont replacées sur une carte.
Capacités Connaître et utiliser le repère suivant : - Principale phase de la décolonisation : 1947-1962 Raconter la manière dont une colonie devient un État souverain	

Problématiques du thème

La décolonisation est un des phénomènes historiques majeurs de la seconde moitié du XXe siècle. L'étude qui est envisagée dans ce programme ne prétend en aucun cas à l'exhaustivité sur le sujet. Pour saisir le processus d'émancipation de la tutelle et de l'occupation par un État étranger, **un cas parmi trois possibles est à choisir**, l'Inde britannique, l'Algérie ou un pays de l'Afrique subsaharienne. Ces territoires correspondent aux trois temps de la grande vague de décolonisation amorcée juste après la Seconde Guerre mondiale.

La Seconde Guerre mondiale accélère le mouvement d'émancipation des peuples colonisés en procédant à une vaste redistribution des forces au profit de deux grandes puissances hostiles l'une et l'autre au colonialisme européen. A cette bipolarité s'ajoutent les effets de la création de l'ONU, qui défend et soutient cette émancipation, et ceux des accords de libre-échange qui rendent plus difficile la conservation des empires coloniaux. Face à ces mutations, les puissances coloniales ont réagi soit par la négociation, soit par la guerre.

Malgré les conférences de Bandung (1955) et de Belgrade (1961), les États issus de la décolonisation peinent à s'affirmer sur la scène internationale.

Orientations pour la mise en œuvre (3 heures environ, évaluation comprise)

	Des colonies aux États nouvellement indépendants
Fils directeurs	Selon quels processus les colonies européennes sont-elles devenues des États souverains ?
Notions clés	Colonisation / décolonisation ; métropole / colonie ; Tiers-monde, non-alignement ; souveraineté.
Vocabulaire	Parti du Congrès, Commonwealth, FLN (selon l'étude choisie).

Perspectives : liens avec les programmes de lycée

Le travail mené en classe de troisième doit permettre un premier niveau de maîtrise des capacités et des notions. Ces thèmes sont à nouveau abordés dans les trois voies du lycée

Dans les séries générales, la décolonisation est abordée en classe de première L/ES, à travers l'étude de la guerre d'Algérie ; en classe de première S, la décolonisation est traitée dans la partie concernant « *la République face à la question coloniale* » à travers l'exemple de la guerre d'Algérie ; en terminale ES/L et S, la guerre d'Algérie peut être abordée dans la question sur « l'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie » dans le thème introductif du programme : « *le rapport des sociétés à leur passé* ».

Dans les séries technologiques et professionnelles « *la décolonisation et la construction de nouveaux États* » est abordée en Terminale.

Supports d'étude

L'étude est conduite à partir d'un exemple au choix parmi les trois proposés. Chacun de ces exemples permet d'aborder un temps et un espace de la décolonisation.

- **Le cas de l'Inde.** L'étude porte sur un sous-continent constitué d'une mosaïque de peuples, dans lequel la présence britannique est faible. Cette décolonisation est en général présentée comme l'exemple d'une indépendance consentie et négociée de la part des Britanniques. Or elle se termine par de violents affrontements entre hindous et musulmans, conséquence du caractère improvisé de la partition et de l'importance prise par les fondamentalistes qui ont provoqué le divorce entre les communautés. Si, par pragmatisme, les Britanniques sont conscients en 1945 de la nécessité d'accorder l'indépendance, l'accélération des événements sur le terrain rend presque inéluctable une partition décidée sur fond de violence la plus extrême et la situation leur échappe complètement. La partition amène à la création de deux États toujours antagonistes, l'Inde, à majorité hindoue et le Pakistan, à majorité musulmane et composé de deux entités distantes de 1700 km. En 1947 l'Inde devient un État-nation qui s'engage dans la voie de la démocratie. L'indépendance de l'Inde marque le début de la décolonisation de l'Asie.
- **Le cas de l'Algérie.** L'étude porte sur une colonie particulière de l'Empire français. L'Algérie est une colonie de peuplement qui compte en 1954 1 million d'Européens (majoritairement français), soit 10% de la population. Administrativement, elle est divisée en trois départements qui lui donnent une représentation locale et nationale (députés). Les inégalités sociales et économiques entre Européens et musulmans y sont très fortes. Étudier la décolonisation en Algérie, c'est mettre en évidence une situation de guerre qui ne dit pas son nom et l'enlisement dans l'affrontement d'une France qui reste longtemps accrochée à la fiction de l'Algérie française.
- **Le Congo belge.** L'étude présente le cas d'une accession à l'indépendance sans préparation sous la pression de l'environnement international et en particulier de la décolonisation de l'Afrique noire francophone et anglophone. La tutelle belge reposait sur une administration coloniale toute puissante accordant une place majeure aux fonctionnaires, aux missionnaires catholiques et surtout à de puissantes compagnies privées comme l'Union Minière du Haut Katanga (uranium, plantations). Les élites indigènes locales ne jouent aucun rôle. Étudier cet exemple permet d'aborder un autre contexte colonial que le contexte français ou britannique.

Quelle que soit l'étude choisie, il conviendra dans un premier temps de faire un portrait de la colonie aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale. Une carte et une rapide chronologie peuvent permettre d'aborder les questions d'administration du territoire, de son peuplement (présence d'Européens importante ou non, poids des minorités ethniques ou religieuses) de son poids dans l'économie de la métropole. Une étude contextualisée des revendications d'indépendance, de leurs auteurs et de la réaction de la métropole permet d'aborder le processus de décolonisation proprement dit. On peut aborder cette étude par le rôle des acteurs : on peut ainsi travailler sur Gandhi pour le cas indien, le FLN pour l'Algérie et Lumumba pour le Congo.

La contextualisation de l'étude se fera à partir d'une carte et d'une rapide chronologie présentant les différentes phases de la décolonisation.

Orientations pour le DNB

Repères évaluable lors du DNB

La principale phase de la décolonisation, 1947-1962

Première partie de l'épreuve : « Questions »

Les questions peuvent interroger les notions clés et les capacités. La capacité « Raconter la manière dont une colonie devient un État souverain » peut faire l'objet d'une question appelant un développement construit.

Seconde partie de l'épreuve : « Travail sur un document »

L'étude étant conduite à partir d'un exemple précis, seul un document très général sur la décolonisation peut être envisagé et non un document sur un des exemples particuliers du programme.

3. Thème 3 – Géopolitique du monde actuel

Connaissances	Démarches
<p>Les principales lignes de force de la géopolitique mondiale.</p>	<p>L'étude s'appuie sur une carte géopolitique du monde actuel. Elle met en évidence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la multipolarité : les États-Unis, superpuissance mondiale, l'émergence de nouvelles puissances, le caractère inédit de la construction européenne, - la persistance d'un foyer de conflits au Moyen-Orient.
<p>Capacités</p> <p>Connaître et utiliser les repères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le traité de Maastricht : 1992 - L'euro, monnaie européenne : 2002 - Situer sur une carte les grandes puissances et le Moyen-Orient comme un foyer de conflits. 	

Problématiques du thème

Le thème « géopolitique du monde actuel » invite à s'interroger sur les conséquences de la chute du bloc communiste et de la mondialisation sur l'organisation du monde et sur l'Europe. Il s'agit ici d'une lecture de la carte du monde actuel.

La carte du monde actuel commence à se dessiner au début des années 1990, avec la fin de la guerre froide et l'affirmation de la mondialisation. L'affrontement idéologique entre le modèle soviétique et la démocratie libérale s'achève et avec lui disparaît une grille de lecture qui a permis de décrypter les relations internationales pendant plus de cinquante ans. Le bloc de l'est se disloque, modifiant profondément les équilibres tant en Europe qu'à l'échelle mondiale. **A l'échelle européenne**, l'unification de l'Allemagne (1990) et l'indépendance des pays baltes (1991) relancent la construction européenne avec la création de l'Union européenne par le traité de Maastricht (1992). Celui-ci prévoit l'accueil de nouveaux membres à partir de 1995 (élargissement) et la création d'une monnaie unique, l'euro (approfondissement). **A l'échelle mondiale, les équilibres sont également profondément modifiés.** Le début des années 1990 semble consacrer un « nouvel ordre mondial », un monde unipolaire dominé par les États-Unis. Mais, dans le courant des années 1990 et au début du XXI^e siècle, les formes de la puissance se diversifient : essor économique de l'Asie avec deux « géants », la Chine et l'Inde, qui entendent peser dans la géopolitique mondiale ; affirmation stratégique du monde musulman ; poussée démographique de l'Afrique ; croissance du Brésil. Les pays émergents ou ayant émergés se font désormais entendre dans les conférences internationales tandis que l'Union européenne peine à se renforcer politiquement.

Tout au long de la période étudiée, **le Moyen-Orient apparaît comme un foyer de conflits persistant**, mais aussi comme un reflet de la complexité du monde. C'est une région à forts enjeux (importance géostratégique, importance énergétique, mosaïque de peuples et de religions, présence des lieux saints des trois monothéismes, forte pression démographique et impact de celle-ci sur les ressources), avec **une histoire politique et diplomatique complexe** héritée en partie de la période coloniale et de la guerre froide (instabilité des frontières, fragilité de la notion d'État, rivalités entre États et conflits autour de la création de l'État d'Israël en 1948) et traversée par la montée de l'islamisme politique.

Orientations pour la mise en œuvre (4 à 5 heures, évaluation comprise)

	Géopolitique du monde actuel
Fils directeurs	<i>Comment, avec la fin de la guerre froide, le monde bipolaire devient-il unipolaire puis multipolaire ?</i>
Notions clés	Monde unipolaire / monde multipolaire Union européenne : élargissement / approfondissement Islamisme politique
Vocabulaire	Proche et Moyen-Orient

Passerelles : liens avec les programmes du collège

Des liens sont aisément établis avec le thème 1 de la troisième partie du programme de géographie de 3^{ème}, *L'Union européenne, une union d'Etats* ainsi qu'avec la troisième partie du programme d'éducation civique de 3^{ème}, La défense et la paix.

Perspectives : liens avec les programmes du lycée

Le travail mené en classe de troisième doit permettre un premier niveau de maîtrise des approches et des notions. Ces thèmes sont à nouveau abordés dans les trois voies du lycée

Dans les séries générales, le programme de première « *de nouvelles conflictualités depuis la fin de la guerre froide* ». En terminale « *Un foyer de conflit. Le Proche et le Moyen-Orient depuis la fin de la Première Guerre mondiale* » est étudié.

Dans les séries technologiques, le programme de terminale ST2S aborde L'Europe, de Yalta aux derniers élargissements de l'Union européenne (2004 et 2007). Le programme de terminale STMG traite « *Le jeu des puissances dans un espace mondialisé de 1945 à nos jours* ».

Dans les séries professionnelles, *Le monde depuis le tournant des années 1990* est étudié en Terminale.

Supports d'étude

L'étude s'appuie sur une carte géopolitique du monde actuel, afin de faire apparaître les différents ensembles d'un monde devenu multipolaire. Si on ne peut plus parler d'hyperpuissance américaine, les États-Unis restent prééminents, avec des atouts nombreux (dynamisme économique, capacité à innover, démographie nourrie par l'immigration). Deuxième ensemble, les pays « émergents », au premier rang desquels se trouve la Chine, deuxième puissance mondiale. Dans cet ensemble, qui comprend également l'Inde, la Russie et le Brésil, seul ce dernier est au sens propre une puissance émergente, les trois autres étant des puissances ré-émergentes. L'Europe reste un pôle de puissance important, plus par son poids démographique et économique que par son poids politique. L'Afrique peut apparaître dans ces ensembles comme un continent en « réserve de développement ».

Les repères du DNB invitent à donner toute leur place à l'élargissement et à l'approfondissement de l'UE, une des conséquences de la fin de la guerre froide.

La question du conflit au Moyen-Orient ne doit en aucun cas se limiter à la question israélo-palestinienne mais bien prendre en compte les différentes lignes de fracture et les différents facteurs de conflit qui existent dans cette zone, sans se limiter à la question religieuse. L'étude peut s'appuyer sur un ensemble de cartes montrant l'importance des ressources en pétrole et en gaz, la question de l'eau et du contrôle des fleuves, le poids de la démographie sur la gestion des ressources, la mosaïque de peuples et de religions avec les différentes fractures religieuses et de civilisation.

Orientations pour le DNB

Repères de 3ème évaluable lors du DNB

Le traité de Maastricht, 1992, L'Euro, monnaie européenne, 2002

Première partie de l'épreuve : « Questions »

Les questions peuvent interroger les notions clés et les capacités. La capacité « Situer sur une carte les grandes puissances et le Moyen-Orient comme un foyer de conflits » implique d'aller au-delà d'une simple localisation. Le thème ne peut donner lieu à une question appelant un développement construit.

Seconde partie de l'épreuve : « Travail sur un document »

Seul un document présentant une vision géopolitique du monde d'aujourd'hui peut être envisagé, quelle que soit sa forme (planisphère, texte, dessin de presse).

III - Histoire des arts

Pour chacun des trois thèmes traités dans cette partie, les œuvres d'art pouvant être abordées sont nombreuses. Il convient toutefois de rappeler que l'utilisation d'œuvres de fiction doit rester prudente en étant située dans ses contextes : elles nous renseignent tout autant sur le discours qui est tenu par leur auteur que sur leur sujet.

La **guerre froide** a donné lieu à une importante **production iconographique** (photographies, affiches de propagande, bandes dessinées) et **cinématographique** qui permet de travailler sur le regard de l'autre et les ressorts idéologiques. ; et cette abondance est révélatrice de la culture de

guerre froide qui se développe alors. La situation de Berlin peut-être abordée à partir des œuvres de l'East Side Gallery. La chanson témoigne également des sentiments dominants des opinions publiques (comme *La java des bombes atomiques* créée en 1955 par Boris Vian ou *Russians* interprétée par Sting en 1985). Le thème « Arts, États et pouvoirs » est particulièrement porteur pour un travail interdisciplinaire autour des notions d'art officiel et d'engagement intellectuel.

Le **cinéma** s'est largement emparé de la **décolonisation**. Il offre une double vision, celle de la métropole et celle des États nouvellement indépendants. Pour l'Inde, Gandhi, de Richard Attenborough, pour la guerre d'Algérie, le cinéma français ou algérien (*Avoir vingt ans dans les Aurès* de René Vautier (1972), *L'honneur d'un capitaine* de Pierre Schoendoerffer (1982), *Chroniques des années de brasse* de Mohamed Lakhdar Hamina (1975), *Cartouches gauloises* de Mehdi Charef (2007)) et *Lumumba* de Raoul Peck (2000) et une pièce de théâtre, d'Aimé Césaire, *Une saison au Congo*. La **photographie** est une autre entrée possible.

Enfin, le **cinéma** témoigne également des interrogations de l'après-guerre froide et des nouvelles menaces (le téléfilm *Warriors* de Peter Kominsky (1999), *Good Bye Lenin* de Wolfgang Becker (2003)...

IV - Pièges à éviter

- Pour chacun des trois thèmes, il convient d'éviter l'accumulation de connaissances factuelles et la recherche de l'exhaustivité.

- Les exemples étudiés dans les thèmes 1 et 2 doivent être remis en perspective dans le contexte international.

- Adopter des grilles de lecture anachroniques (étudier les débuts de la construction européenne à l'aune de certains discours actuels eurosceptiques), relevant du stéréotype (opposer une décolonisation anglaise prétendument pacifique à une décolonisation française toujours marquée par la guerre) ou relevant d'une vision simplificatrice (le choc des civilisations).

V - Pour aller plus loin

Boniface Pascal, Vedrine Hubert, *Atlas du monde global*, A. Colin/ Fayard 2008

Droz Bernard, « La décolonisation », *La Documentation photographique*, mars-avril 2008

Foucher Michel, « Les nouveaux (dés)équilibres mondiaux », *La Documentation photographique*, dossier n°8072, 2009

Freedman Lawrence, *Atlas de la Guerre froide, 1945-1989*, Editions Autrement, 2004

Grosser Pierre, La guerre froide, *La Documentation photographique*, dossier n°8055, 2007

L'Histoire, n°346, octobre 2009, dossier « Le Mur de Berlin »

Stora Benjamin, *Histoire de la guerre d'Algérie, 1954-1962*, La Découverte, 1993.

Vaïsse Maurice, *Les relations internationales depuis 1945*, A. Colin, 2008

On trouvera les textes émanant de l'ONU sur le site : <http://www.un.org/fr/decolonization/>

La cartothèque de Sciences Po de Paris : <http://cartographie.sciences-po.fr/fr/cartotheque>

La cartothèque de la Documentation française :

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/cartotheque/presentation.shtml>

Sur l'Union européenne, le site du centre de recherche et de documentation interdisciplinaire sur le processus de la construction européenne : <http://www.cvce.eu>